



Région  
**Hauts-de-France**

Envoyé en préfecture le 04/03/2025

Reçu en préfecture le 04/03/2025

Publié le

ID : 059-200053742-20250304-25001076-AI

S<sup>2</sup>LOW

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2021.01136 prenant acte de l'élection de Monsieur Xavier BERTRAND, en tant que Président du Conseil régional Hauts-de-France, en date du 2 Juillet 2021,

Vu la délibération n°2024.01416 en date du 10 octobre 2024 relative à la restauration du patrimoine protégé et non protégé, et en particulier son article 5 sur l'installation d'un comité de pilotage ayant vocation à suivre et accompagner les grandes orientations stratégiques de la politique régionale en matière de restauration du patrimoine.

**ARRETE n° 25001076**

ARTICLE 1er

Monsieur François DECOSTER, est désigné comme représentant du Président de la Région Hauts-de-France, au Comité de pilotage régional « Restauration du Patrimoine »

ARTICLE 2

Ces dispositions prennent effet à compter du dépôt en Préfecture et notification à l'intéressé, du présent arrêté.

ARTICLE 3

Madame la Directrice générale des services et Monsieur le Payeur régional sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le **04 MARS 2025**

**Xavier BERTRAND**